

# C'est la guerre ...

## Restez chez vous !

Depuis plusieurs jours, nous vivons **UNE SITUATION DONT LA GRAVITÉ EST INÉDITE** dans le pays, à tel point que le Président de la République lui-même, s'est adressé à plusieurs reprises aux Français sur un ton solennel, en leur demandant de rester chez eux. "C'EST LA GUERRE" a t'il répété à plusieurs reprises...

Pourtant la RATP, dans un souci de service public laisse les transports ouverts tout en s'adaptant et en diminuant au fur et à mesure son offre. Il semblerait pourtant que la notion économique prenne le pas sur la santé de ses clients et de ses salariés. En effet, en choisissant de laisser les transports payants, l'entreprise expose ses clients et ses salariés à de nombreuses surfaces de contact, notamment :

- ▶▶▶ Lors de l'achat de titres de transport ou leurs validations est nécessaire pour les uns, et de l'autre par la mobilisation en tant que mainteneur RATP pour maintenir le fonctionnement de tous ces équipements ;
- ▶▶▶ Lors des visites semestrielles et annuelles sur le métier EEM.

Comme si l'ensemble de ces opérations et certaines autres liées à la maintenance ne pouvaient pas être repoussées à plus tard. La Direction du Département M2E fait d'autres choix dont celui de se préparer à la reprise des activités une fois la période de pandémie levée par le gouvernement.

**POUR LA CGT, LA PREMIÈRE DES PRIORITÉS, AU-DELÀ DU SERVICE PUBLIC, C'EST DE PROTÉGER SES AGENTS DE CE RISQUE.**

De ce fait pour nous, cela relève du cynisme et ne cadre pas du tout avec les besoins liés à l'urgence sanitaire. La décision de laisser les transports payants ne viendrait pas de la RATP, mais de l'Autorité Organisatrice IDFM... la RATP applique les directives sans se soucier pour l'instant de la responsabilité qu'elle détient sur la santé de ses agents. La CGT-RATP est soucieuse du service public rendu aux voyageurs et conçoit qu'une offre de transport persiste pour le déplacement des soignants, des personnes non véhiculées et autres

mais cela a ses limites dans la période que le pays est en train de vivre.

Maintenir une logique de gains « en temps de guerre » alors que des personnes sont sévèrement malades voire meurent tous les jours suite à cette pandémie « COVID 19 », n'est pas sérieux pour une entreprise comme la nôtre. Parallèlement, de nombreux médecins émettent un cri d'alerte et appellent à un confinement total. Néanmoins, nos services à M2E sont sollicités pour assurer un service continu sans pouvoir s'extraire des risques, alors qu'une bonne partie de l'encadrement se protège en restant confiné avec le télétravail.

**C'EST GRÂCE AU COURAGE DE CERTAINS D'ENTRE VOUS** qui avez usé légitimement de votre droit de retrait sous la menace d'être pointé en code 800 et à l'aide des instances Représentatives via la CSSCT M2E qui a suivi vos démarches par le dépôt d'un droit d'alerte, que nous avons obtenu des aménagements de postes de travail, des roulements allégés pour intervenir sur des urgences « vitales ».



**LE DROIT DE RETRAIT DU SALARIÉ EST RÉGИ PAR L'ARTICLE L4131-1 DU CODE DU TRAVAIL : (...) LE TRAVAILLEUR ALERTE IMMÉDIATEMENT L'EMPLOYEUR DE TOUTE SITUATION DE TRAVAIL DONT IL A UN MOTIF RAISONNABLE DE PENSER QU'ELLE PRÉSENTE UN DANGER GRAVE ET IMMINENT POUR SA VIE OU SA SANTÉ AINSI QUE DE TOUTE DÉFECTUOSITÉ QU'IL CONSTATE DANS LES SYSTÈMES DE PROTECTION. IL PEUT SE RETIRER D'UNE TELLE SITUATION. L'EMPLOYEUR NE PEUT DEMANDER AU TRAVAILLEUR QUI A FAIT USAGE DE SON DROIT DE RETRAIT DE REPRENDRE SON ACTIVITÉ DANS UNE SITUATION DE TRAVAIL OÙ PERSISTE UN DANGER GRAVE ET IMMINENT RÉSULTANT NOTAMMENT D'UNE DÉFECTUOSITÉ DU SYSTÈME DE PROTECTION. (...)**



**Si vous ne vous sentez pas en sécurité dans le cadre où l'on vous envoie sur un OT dont l'urgence sécuritaire n'est pas le maintien de la sécurité des voyageurs ou sus-nommé dans le droit de retrait ci-dessus, nous vous demandons de vous rapprocher de vos représentants syndicaux CGT, vos élus CGT.**

### **DANS LA PÉRIODE, NOUS RESTONS MOBILISÉS AUPRÈS DE VOUS**

**Pour la CGT**, le tout profit ne peut être la devise de notre département pendant la période. Pour mémoire, les mêmes agents dont l'on critiquait les actions de grèves contre la réforme des retraites sont aujourd'hui utilisés comme « chairs à canons ».

### **IL NE PEUT Y AVOIR DEUX POIDS DEUX MESURES !**

Une désinfection totale des centres ou équipements est pour nous primordiale. On ne peut estimer suffisant « un simple nettoyage » des poignées de porte... Il faut mettre les moyens nécessaires à l'irradiation du virus sur l'ensemble des lieux où l'on travaille, d'autant plus qu'il y a eu des cas avérés. N'oublions pas non plus de mettre l'ensemble des dispositifs de protection comme les masques, gants et gel. Cela est pour nous inévitable. Il nous a fallu taper du poing sur la table pour les obtenir.

Ne nous inquiétons pas, la Direction saura nous le rendre ... à coup de 0% d'augmentation et de conseils de discipline...

**Enfin, nous sommes solidaires de l'ensemble de nos collègues contaminés qu'ils soient de l'entreprise ou du département M2E. Nous leurs souhaitons un prompt rétablissement.**

